

VINYLE DE LUXE

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES DE POSE DE COUVRE-PLANCHER POSE LIBRE

MISE EN GARDE

Avant de procéder à la pose, veuillez vous assurer que le produit reçu est bien du bon style et de la bonne couleur ainsi qu'à la satisfaction du client. En cas de doute, ne posez pas le couvre-plancher et communiquez avec le détaillant. Beaulieu Canada déclinera toute responsabilité quant aux coûts reliés à la pose d'un produit qui n'est pas satisfaisant ou qui est différent de celui commandé.

ACCLIMATATION

Il est nécessaire d'acclimater les produits de vinyle de luxe. Entrez les EMBALLAGES NON OUVERTS dans la pièce où le couvre-plancher sera posé pendant au moins 48 heures à l'avance. Les boîtes doivent être entreposées horizontalement en tout temps, sur une surface plane et de niveau. Le système de chauffage ou la climatisation doit être en marche et être réglé à une température entre 18,3 °C et 29,4 °C (65 °F et 85 °F) durant la période d'acclimatation et de pose.

ADHÉSIF REQUIS

(pour les poses effectuées en utilisant les méthodes de collage au périmètre et pleine grandeur)

Adhésif à base d'acrylique de qualité sensible à la pression. Beaulieu Canada recommande fortement l'utilisation de l'adhésif Peerless Contract 701 pour revêtement de vinyle ou MAPEI Ultrabond ECO 360 si l'adhésif Peerless Contract 701 n'est pas disponible. VEUILLEZ SUIVRE LES INSTRUCTIONS DE POSE INSCRITES SUR LE CONTENANT DE L'ADHÉSIF, Y COMPRIS L'UTILISATION D'UNE TRUELLE ADÉQUATE. Toute pose commerciale exige l'utilisation de la méthode de collage pleine grandeur.

OUTILS ET ACCESSOIRES RECOMMANDÉS

- Lunettes de protection
- Ruban à mesurer
- Équerre
- Rouleau de plancher
- Couteau utilitaire
- Règle de précision
- Cordeau à craie
- Crayon-feutre à pointe fine
- Truelle (selon les recommandations du fabricant d'adhésif)
- Apprêt (au besoin)
- Coupe-planches/tuiles de vinyle (facultatif)
- Acétone (au besoin)
- Composé niveleur ou de colmatage pour planchers (au besoin)

Remarque : Selon la préparation qu'exige la pose, d'autres matériaux peuvent être nécessaires tels que : composé de colmatage à base de ciment et truelle, composé niveleur, grattoir, ponceuse ou meuleuse.

SOUS-PLANCHERS APPROPRIÉS

Les produits de vinyle de luxe de Beaulieu Canada se posent sur plusieurs types de planchers. Tous les tapis et sous-tapis doivent être enlevés. Assurez-vous que la surface est propre, sèche, bien charpentée et qu'elle ne présente pas de dénivellation supérieure à 4,7 mm sur une étendue de 3 m (3/16 po sur 10 pi). Le sous-plancher doit être rigide, car une déformation trop prononcée peut entraîner une pose ratée. La déformation ne doit pas dépasser 1,1 mm (3/64 po).

Les produits de vinyle de luxe de Beaulieu Canada ne doivent pas être posés sur des planchers faits de lattes de bois, de vinyle à endos coussiné, des planchers à base d'asphalte, du tapis, des planches ou tuiles autocollantes, du laminé ou autre plancher flottant, ou du béton dont la structure est endommagée; le béton doit être exempt de poussière, de solvants, de peinture, de cire, de graisse, d'huile, de produits d'étanchéité ou de durcisseurs.

SOUS-PLANCHERS DE BÉTON

Les sous-planchers de béton doivent être inspectés avant la pose et s'ils ne répondent pas aux exigences qui suivent, ne pas procéder à la pose du couvre-plancher. Le béton doit avoir une force de compression d'au moins 3 500 psi. Les sous-planchers de béton doivent avoir durci au moins 60 jours avant la pose du couvre-plancher et ne doivent pas présenter un taux d'humidité excessif. Le taux d'émission de la vapeur humide ne doit pas excéder 2,27 kg/92,9 m² (5 lb/1000 pi²) aux 24 heures selon la norme ASTM F1869. En utilisant le procédé d'essai de la norme ASTM F2170, l'humidité relative intérieure ne doit pas excéder 80 % et le niveau de pH doit se situer entre 7 et 9.

SOUS-PLANCHERS EN BOIS

Utilisez comme panneaux de sous-plancher un contreplaqué d'au moins 19 mm (3/4 po) d'épaisseur avec rainures et languettes, approuvé par l'APA ou un panneau à copeaux orientés (OSB) de 18,25 mm (23/32 po), lisses et exempts de toute déformation. Si le sous-plancher de bois n'est pas d'un grade approuvé par l'APA, un contreplaqué approuvé, d'une épaisseur minimale de 6,35 mm (1/4 po), doit être fixé au sous-plancher existant. Assurez-vous que la surface est propre, sèche, bien charpentée et qu'elle ne présente pas de dénivellation supérieure à 4,7 mm sur une étendue de 3 m (3/16 po sur 10 pi). Tous les joints et creux doivent être nivelés et aplanis à l'aide des composés de colmatage appropriés. La déformation ne doit pas dépasser 1,1 mm (3/64 po).

PLANCHERS DE VINYLE EXISTANTS

Lorsque vous posez les produits de vinyle de luxe de Beaulieu Canada par-dessus un couvre-plancher de vinyle existant, assurez-vous que le couvre-plancher en feuille ou en tuiles déjà en place est en bon état, qu'il a été posé selon la méthode de collage pleine grandeur et correctement fixé. Les produits de vinyle de luxe de Beaulieu Canada peuvent être posés sur du vinyle en feuille (pas plus d'une couche) et non coussiné. Le couvre-plancher de vinyle en feuille ou en tuiles existant doit être décapé à l'aide d'un produit décapant approprié pour le vinyle afin d'éliminer toute cire ou autre produit contaminant, rincé à l'eau claire puis ensuite laissé à sécher. Les couvre-planchers lisses ou très brillants doivent être légèrement abrasés pour rendre la surface rugueuse afin de permettre un collage adéquat.

PLANCHERS DE PLÂTRE

Les couvre-planchers de vinyle de luxe de Beaulieu Canada peuvent être posés sur des sous-planchers à base de plâtre s'ils sont posés adéquatement selon les instructions de pose du fabricant de l'adhésif. Il convient de noter que les sous-planchers de plâtre sont très poreux et doivent donc être enduits d'un apprêt en suivant les instructions de pose du fabricant de l'adhésif. Le sous-plancher doit être bien charpenté et ne pas présenter de dénivellation supérieure à 4,7 mm sur une étendue de 3 m (3/16 po sur 10 pi).

MARBRE, CARREAUX DE CÉRAMIQUE OU DE PIERRE, TERRAZZO

Nettoyez le sous-plancher adéquatement à l'aide d'un dégraissant ou d'un éliminateur de cire de commerce. Sablez ou abrasez toute surface très brillante ou irrégulière. Remplissez toutes les zones creuses, écaillés et joints de coulis qui pourraient transparaître à travers le nouveau couvre-plancher. Vérifiez la porosité et utilisez la méthode d'application d'adhésif appropriée. Effectuez des tests d'adhérence.

PLANCHERS À CHAUFFAGE RADIANT

Les produits de vinyle de luxe de Beaulieu Canada peuvent être posés sur des planchers à chauffage radiant intégré à condition que la température de ce système ne dépasse jamais 29,4 °C (85 °F). Le système doit avoir été allumé et fonctionner pendant trois (3) semaines avant la pose du couvre-plancher. La température doit être maintenue à 18,3 °C (65 °F) 48 heures avant la pose puis tout au long de celle-ci. Il doit être noté que lorsqu'un adhésif est utilisé, le temps de séchage peut être diminué à cause du fonctionnement du système de chauffage radiant. Une fois la pose terminée, le chauffage doit être augmenté progressivement d'un maximum de 2,8 °C (5 °F) par jour jusqu'à ce que le réglage désiré soit atteint. N'utilisez pas de systèmes de chauffage qui exposent le couvre-plancher à de grandes variations de température, tel que les systèmes de tapis chauffant par induction. La surface de pose du couvre-plancher ne doit pas être chauffée à certains endroits et non chauffée à d'autres, sauf si ces zones sont séparées par des joints de dilatation. N'oubliez pas que les tapis ou les moquettes peuvent éventuellement agir comme isolants thermiques et exposer la surface à une température supérieure à la température de surface admissible de 29,4 °C (85 °F).

CONDITIONS DU LIEU DE TRAVAIL ET PRÉPARATION DU SOUS-PLANCHER

- La température de la pièce doit être maintenue entre 18,3 °C (65 °F) et 29,4 °C (85 °F) en tout temps.
- Le sous-plancher doit être exempt de poussière, de débris de peinture, de vernis, de cire, d'huile, de solvants ou autres substances étrangères. Tous les résidus adhésifs provenant de poses antérieures doivent être enlevés.
- Tout relâchement du sous-plancher doit être réparé.
- Les reliefs doivent être mis à niveau et les creux remplis avec un composé approprié afin que le sous-plancher ne présente pas de dénivellation supérieure à 4,7 mm sur une étendue de 3 m (3/16 po sur 10 pi).
- Tous les joints de construction et de dilatation ainsi que tous les trous doivent être colmatés de façon à les mettre à niveau avec la surface environnante et éviter ainsi les irrégularités.
- Beaulieu Canada recommande l'utilisation d'apprêts à plancher sur tous les sous-planchers poreux.

Avertissement : Si vous prévoyez enlever un ancien couvre-plancher de vinyle ou les résidus d'un ancien adhésif, sachez que des fibres d'amiante ou de la silice cristalline peuvent s'y trouver; donc, évitez de créer de la poussière. L'inhalation de ces poussières représente un danger pour la santé et les réglementations locales peuvent exiger le retrait par un professionnel. Pour connaître les instructions concernant le retrait des anciens couvre-planchers et des adhésifs, vous pouvez consulter le document « Recommended Work Practices for Removal of Resilient Floor Coverings » (disponible en anglais seulement) du Resilient Floor Covering Institute (RFCI). Vous pouvez joindre le RFCI au 706 882-3833 ou www.rfci.com.

COLMATAGE ET NIVELLEMENT

Utilisez seulement des composés de nivellement et de colmatage à base de ciment. Renseignez-vous auprès des fabricants de ces produits pour connaître les temps de séchage. Vérifiez le taux d'humidité avant de commencer la pose afin de vous assurer qu'il correspond aux limites indiquées dans les directives fournies au paragraphe intitulé « Sous-planchers de béton ».

Remarque : Apprêter le sous-plancher ou ajouter du latex aux composés niveleurs le rendra généralement NON POREUX. Effectuez un test de porosité et conformez-vous aux instructions en matière d'adhésif non poreux, le cas échéant.

L'entrepreneur ou le propriétaire est responsable du temps de séchage, des tests de teneur en humidité et de l'intégrité structurale de tout composé utilisé pour le nivellement ou le colmatage.

COMPOSÉ NIVELEUR

Lorsque la pose se fait sur un couvre-plancher de vinyle existant, un composé niveleur peut être requis afin d'empêcher le motif du matériau existant d'apparaître à la surface du nouveau couvre-plancher.

AVANT LA POSE

- Les boîtes doivent être entreposées horizontalement en tout temps.
- Protégez les coins de boîte pour ne pas les endommager.
- Avant et pendant la pose, examinez toutes les planches/tuiles afin de repérer d'éventuels défauts et dommages visibles. Ne posez pas une planche/tuile si elle est endommagée. Beaulieu Canada déclinera toute responsabilité quant aux réclamations concernant des produits posés alors qu'ils présentaient des défauts visibles. Pendant la pose, inspectez la rainure et retirez tout débris qui peut empêcher le bon assemblage des planches/tuiles.
- Le couvre-plancher de vinyle de luxe de Beaulieu Canada est sensible aux lots de production. Assurez-vous que toutes les planches/tuiles que vous installez ne proviennent que d'un seul lot de production. Beaulieu Canada ne peut garantir que tout remplacement futur ou toute nouvelle pose s'appariera au produit initialement installé.
- Assurez-vous que toutes les boîtes sont du bon produit et, pour obtenir de meilleurs résultats et une plus belle apparence, ouvrez plusieurs boîtes en même temps lors de la pose et mélangez les planches/tuiles provenant des différentes boîtes.
- La température de la pièce ne doit pas être inférieure à 18,3 °C (65 °F) pendant 48 heures avant, pendant et après la pose.
- Le couvre-plancher de vinyle de luxe de Beaulieu Canada est conçu exclusivement pour un usage intérieur.
- Déterminez le sens dans lequel les planches/tuiles seront posées. Il est recommandé de les poser parallèlement au mur le plus long de la pièce.

POSE COMMERCIALE

Toute pose commerciale exige l'approbation d'un représentant des ventes de Beaulieu Canada.

Veillez vous référer aux procédures décrites ci-dessous pour la pose résidentielle mais notez bien que toute pose commerciale exige l'utilisation de la méthode de collage pleine grandeur.

Communiquez avec votre détaillant Beaulieu Canada pour plus de renseignements.

POSE RÉSIDENTIELLE

Pour toute pose résidentielle, les produits destinés à la pose libre doivent être posés avec la méthode collée au périmètre, en quadrillage.

1. Avant de mesurer la pièce, enlevez les seuils de portes et les plinthes afin de pouvoir calculer la quantité de couvre-plancher requise. La surface à couvrir est calculée en multipliant la longueur par la largeur de la pièce, en y ajoutant les endroits où il y a des recoins et des placards. Ajoutez 5 à 10 % à la superficie totale pour tenir compte des découpes. Beaulieu Canada recommande de conserver quelques planches/tuiles de rechange au cas où certaines planches/tuiles venaient à se briser.
2. Enlevez le couvre-plancher existant au besoin. Si la surface du plancher existant est solide et lisse, vous pouvez sauter cette étape. Si vous devez enlever une moquette ou un vieux couvre-plancher en vinyle, vous devrez peut-être utiliser un grattoir électrique pour enlever les résidus de vieux adhésifs, même dans les coins et les crevasses.
3. Appliquez une pâte de colmatage pour remplir les fissures et les trous dans votre sous-plancher. Façonnez la pâte pour l'insérer dans le trou et l'aplanir à l'aide d'un couteau à mastiquer. Lorsque la surface est lisse et plane, balayez ou passez l'aspirateur pour un nettoyage en profondeur.
4. Les planches/tuiles doivent être collées au sous-plancher tout autour du périmètre de la pièce avec une bande de colle sensible à la pression de 25 à 30 cm (10 à 12 po). Les planches/tuiles doivent être bien serrées contre les murs. Une pose selon la méthode de collage pleine grandeur est de rigueur dans les endroits très passants comme les couloirs, les endroits exposés à la lumière directe du soleil ou au matériel roulant. **Le couvre-plancher qui ne peut pas être mis à l'abri des rayons du soleil devra être posé à l'aide d'un adhésif.** Si le couvre-plancher de vinyle de luxe à pose libre n'est pas posé à l'aide d'un adhésif approuvé par Beaulieu Canada, lorsque ledit couvre-plancher est destiné à un endroit exposé aux rayons du soleil, toute garantie, explicite ou implicite, deviendra nulle et non avenue; le client sera entièrement responsable de toute défaillance présentée par le couvre-plancher et Beaulieu Canada sera libérée de toute responsabilité quant aux réclamations, dommages et obligations de quelque nature que ce soit découlant de ou en rapport avec le défaut de poser le couvre-plancher à l'aide d'un adhésif approuvé lorsque ledit couvre-plancher est exposé aux rayons du soleil.
5. Si la pièce mesure plus de 4 m (13 pi) dans l'un ou l'autre sens, il convient d'appliquer un adhésif au sol en formant un motif quadrillé. Il faut étendre une bande de 25 à 30 cm (10 à 12 po) d'adhésif dans les deux sens au milieu de la pièce. Dans les endroits plus grands, il faut répéter la même opération tous les 3 m x 3 m (10 pi x 10 pi).
6. Apposez une plus grande quantité d'adhésif dans les endroits où il y a de la circulation, c'est-à-dire à proximité des électroménagers, au niveau des paliers d'escalier, des entrées de porte et des points de pivot. Les planches/tuiles de plancher flottant et celles destinées au collage peuvent être posées l'une derrière l'autre chaque fois que l'utilisation d'un adhésif est nécessaire. Assurez-vous d'appliquer l'adhésif seulement lorsque vous être prêt à poser les planches/tuiles en respectant le temps d'emploi de l'adhésif. Toute portion collée du couvre-plancher posé, y compris le périmètre, nécessite l'utilisation d'un rouleau de plancher pour évacuer l'air retenu à l'intérieur et pour s'assurer que le couvre-plancher est bien collé au sous-plancher.

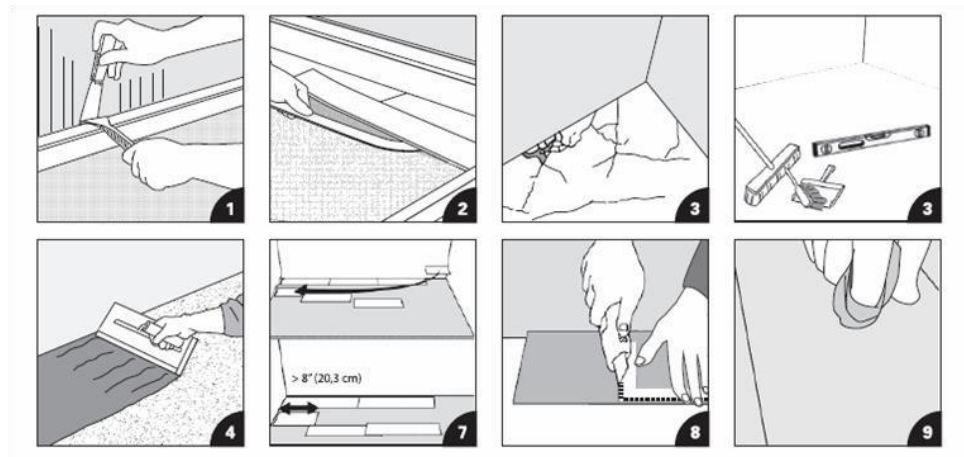
7. En partant de l'un des coins de la pièce, déposez la première rangée de planches/tuiles en avançant vers l'autre mur. Les planches/tuiles n'ont pas de sens précis, vous pouvez les poser de gauche à droite ou de droite à gauche.
8. Au moment de poser la deuxième rangée et toutes les rangées suivantes, assurez-vous de décaler les joints d'extrémité d'au moins 20 cm (8 po) de la rangée précédente. Vous obtiendrez une apparence plus authentique en décalant les planches/tuiles. Pour ce faire, vous devrez peut-être couper une planche/tuile et l'utiliser pour démarrer une nouvelle rangée. Les extrémités coupées doivent être posées contre le mur. Utilisez un coupe-planche/tuile pour le vinyle (recommandé) ou un couteau utilitaire et coupez la planche/tuile avec un angle droit de 90 degrés sur la longueur. Les planches/tuiles posées contre le mur doivent être d'au moins 20 cm (8 po) de long. Assurez-vous qu'il n'y a pas d'espaces entre les planches/tuiles et que ces dernières sont bien serrées l'une contre l'autre sur les quatre (4) côtés. Une fois les planches/tuiles posées, utilisez un rouleau de plancher pour bien les coller au sol. Le pressage doit être effectué durant le temps d'emploi de l'adhésif (voir l'étiquette de l'adhésif).
9. Pour retirer les résidus d'adhésif de la surface du plancher, utilisez un chiffon blanc propre imbibé d'eau si l'adhésif est humide. Si l'adhésif est sec, utilisez un chiffon blanc imbibé d'acétone, d'alcool dénaturé ou d'essence minérale.

IMPORTANT

- Le couvre-plancher de vinyle de luxe de Beaulieu Canada est conçu exclusivement pour un usage intérieur.
- Le couvre-plancher de vinyle de luxe de Beaulieu Canada n'est garanti que pour une utilisation comme couvre-plancher.
- Après la pose, la température doit être maintenue entre 18,3 °C et 29,4 °C (65 °F et 85 °F). L'humidité relative doit être maintenue entre 40 % et 70 %.
- **Les couvre-planchers de vinyle de luxe doivent être protégés contre l'exposition directe aux rayons solaires. Beaulieu Canada recommande l'utilisation d'une pellicule protectrice contre les rayons UV, de rideaux ou de stores dans toutes les fenêtres qui laissent plomber les rayons du soleil pour s'assurer que les produits ne sont pas surchauffés.** Les couvre-planchers de vinyle de luxe qui sont exposés à une chaleur excessive risquent de subir une expansion thermique pouvant causer un gonflement. Beaulieu Canada ne sera pas tenue responsable quant aux réclamations ou dommages de quelque nature que ce soit découlant d'une défaillance de la pose, ou qui y sont associés, lorsque le couvre-plancher est exposé directement aux rayons solaires.

Respectez les instructions de soin et d'entretien de Beaulieu Canada afin de bien entretenir votre couvre-plancher. Elles sont énoncées sur notre site Internet à beaulieucanada.com ou vous pouvez communiquer avec votre détaillant Beaulieu Canada.

ILLUSTRATIONS DE POSE



Obligations du propriétaire

Le propriétaire doit prendre les mesures suivantes afin de maintenir l'étendue de la garantie et d'assurer une prise en charge rapide et facile :

- Garder cinq (5) planches/tuiles du couvre-plancher de vinyle de luxe après la pose pour effectuer des essais.
- Conserver et être en mesure de présenter sur demande le reçu d'achat original ou tout autre document prouvant l'achat du produit et démontrant la date de pose de ce dernier.
- S'assurer que le couvre-plancher est posé conformément aux instructions de pose de Beaulieu Canada.
- Garder une liste des nettoyeurs utilisés pour l'entretien du couvre-plancher.

Veillez visiter notre site Internet à beaulieucanada.com afin d'obtenir la version la plus récente de ce document, car il est possible qu'il ait été révisé et mis à jour depuis l'impression de cette version.

Vous trouverez également les renseignements relatifs à la garantie et les instructions de soin et d'entretien sur notre site Internet à beaulieucanada.com, ou vous pouvez communiquer avec votre détaillant.

11.14.2019